

ÉLÉMENTS DE LA FEUILLE DE ROUTE

Dans le cadre de ses programmes, Téléfilm évalue les projets qui lui sont soumis en partie en fonction du pointage de la société de production requérante et des principaux membres de l'équipe de création lorsque le financement est le résultat d'un processus sélectif. Ce pointage fournit à Téléfilm des données quantitatives de base pour évaluer les demandes.

Le pointage n'est qu'un des éléments dont Téléfilm tient compte pour prendre ses décisions pour les programmes sélectifs; des données qualitatives entrent également en jeu pour l'évaluation d'un projet.

Voici les éléments qui seront pris en compte pour le pointage:

POINTAGE ATTRIBUÉ AUX COMPAGNIES DE PRODUCTION

Ce pointage est obtenu en additionnant les pointages obtenus par les films que la société de production a produits et diffusés en salles au cours des cinq dernières années (depuis le 1^{er} janvier de la première année). Téléfilm calcule à la fois les pointages total et moyen, que les clients peuvent consulter via leur compte eTéléfilm. Le pointage de chaque film est quant à lui calculé à partir des composantes suivantes :

COMMERCIALES – maximum 60 points

- **Maximum 40 points** > Recettes-guichet
- **Maximum 10 points** > Ventes brutes nationales excluant les recettes-guichet
- **Maximum 10 points** > Ventes brutes internationales

CULTURELLES – maximum 30 points

- **Maximum 10 points** > Sélections dans le cadre de certains festivals internationaux et événements
- **Maximum 10 points** > Prix reçus dans le cadre de certains festivals internationaux et événements
- **Maximum 10 points** > Certains prix remportés dans le cadre d'événements compétitifs et festivals nationaux

Des tables de conversion permettent d'allouer un nombre de points pour chaque tranche de résultats qui, une fois additionnés, établissent un pointage.

POINTAGE DE LA FILMOGRAPHIE DE L'ÉQUIPE DE CRÉATION

Ce pointage provient des points alloués à la filmographie des cinq dernières années ou plus (selon les données disponibles) des membres clés de l'équipe de création, p.ex. le producteur, le réalisateur et le scénariste.

En résumé, le pointage attribué à un film génère à son tour un pointage pour la société de production ainsi qu'un pointage cumulatif attribué à la filmographie de l'équipe de création (p.ex. producteur, réalisateur, scénariste).

Pour de plus amples détails sur les critères d'admissibilité et d'évaluation, veuillez consulter les principes directeurs des programmes, disponibles sur notre [site Web](#).

Où Téléfilm puise-t-elle les données pour alimenter les pointages?

- Les recettes-guichet proviennent de la Fédération des associations de propriétaires de cinémas du Canada (MPTAC) sur une base hebdomadaire.
- Les ventes nationales et internationales sont soumises à Téléfilm par le biais des rapports d'exploitation soumis par nos clients à tous les six mois.
- Les sélections et prix dans le cadre de festivals nationaux et internationaux sont mis à jour par Téléfilm sur une base trimestrielle.

Quelle est la différence entre l'Indice de réussite de Téléfilm et la feuille de route du requérant et des principaux membres de l'équipe de développement?

L'[*Indice de réussite de Téléfilm*](#) est une référence qui a été établie pour évaluer la performance globale des projets financés par Téléfilm sur une période d'un an (année civile). Il s'agit donc d'un portrait fixe du succès du portefeuille de films financés par Téléfilm au cours d'une année, sur les plans commercial (recettes-guichet et autres ventes), culturel (mises en nomination et prix) et industriel (participation du secteur privé et de l'international). Ces composantes sont également utilisées pour établir le pointage des requérants et des membres principaux de l'équipe de création, à partir des films qu'ils ont produits, mais sur une période mobile de 5 ans.

